

ANNECY, LE MERCREDI 18 DECEMBRE 2024

VOIRIE

Le Conseil départemental et la Commune d'Eteaux en visite sur le chantier de la RD 5

Dans le cadre de sa politique de sécurité routière, le Conseil départemental de la Haute-Savoie s'est engagé auprès de la commune d'Eteaux pour l'aménagement de la RD 5. Ces travaux, menés sous maîtrise d'ouvrage communale, ont été soutenus à hauteur de plus d'1 M€ par le Conseil départemental. L'opération, lancée début novembre, a pour objectif de sécuriser le cheminement des piétons entre les lieux-dits le Coudray et la Goulette situés le long de la RD 5 (route de la Chapelle) jusqu'au chef-lieu sur la RD 155. Lionel Tardy, Vice-président du Conseil départemental délégué aux routes et aux bâtiments, aux pistes cyclables, aux mobilités et au numérique, a signé ce jour la convention d'autorisation de voirie, de financement et d'entretien de l'opération avec David Ratsimba, Conseiller départemental du Canton de La Roche-sur-Foron et Maire d'Eteaux. Ils ont également effectué une visite de chantier.

L'opération, prévue pour une durée d'un an, comprendra différentes réalisations dont :

- Le classement en agglomération des zones urbanisées le long de la RD 5 avec des aménagements d'effets de porte en résine,
- La reprise de la chaussée de la RD 5,
- La création sur tout le linéaire d'un trottoir d'une largeur minimum d'1,50 mètre pour les piétons,
- L'élargissement de la chaussée à 5,20 mètres avec le marquage d'un demi dispositif de chaussée à voie centrale banalisée pour la prise en compte des cycles dans le sens montant,
- La création de 5 écluses réparties sur la RD 5,
- La réfection ou le déplacement des arrêts de cars existants et la création d'un nouvel arrêt en sens descendant, tous aménagés en ligne avec des quais de bus,
- Le redressement du carrefour avec le chemin de Coudray,
- La création de divers passages piétons,
- La création de deux murs de soutènement au droit de deux ruisseaux,
- L'enfouissement des réseaux secs et humides en collaboration avec le Syane et la Communauté de communes du Pays Rochois.

Le coût total de l'opération s'élève à plus de **2,4 M€**. La participation du Conseil départemental, de plus d'1 M€, portera sur les travaux de reprise de la chaussée.

Dans le cadre des travaux, la circulation est interdite 7j/7 et 24h/24 sur la section concernée. Une déviation locale est mise en place par la RD 1203, la RD 277 et la voie communale Route des Crues. L'accès est maintenu pour les riverains, les transports scolaires et les véhicules de secours. Le chantier sera interrompu pour les fêtes de fin d'année et la circulation sera rétablie pour l'occasion.

CONTACTS PRESSE

Responsable Presse

Célia PICARD

06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61

Attachée de Presse

Leslie GUILLEMAIN

06 89 53 87 32 / 04 50 33 49 89

media@hautesavoie.fr

hautesavoie.fr/espacepresse

[@htesavoiepresse](https://twitter.com/htesavoiepresse)